

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE
Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (Recyclage)

THEMATIQUE DE LA FORMATION
«Le maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques »

«L'actualisation et le perfectionnement des connaissances »

«L'acquisition de nouvelles techniques »

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION
ERFAN CÔTE D'AZUR
N° SIRET : 448 196 36 0000 11
Code APE : 9312Z

Organisme de formation déclaré auprès de la DRTEFP sous le N° 93.06.07591.06.

I. PUBLIC CONCERNE

Les titulaires du PSE 1 ou PSE 2 ou AFCPSM, CFAPSE, BEESAN, BNSSA

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Maintenir ses compétences à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale. Révision active du programme du PSE 1 selon le plan quinquennal de formation avec utilisation du DSA, en vue de l'obtention d'une attestation de la formation.

Cette remise à jour de 6 h est annuelle.

III. CONTENU DE LA FORMATION

En conformité avec le plan quinquennal de formation, révision des connaissances relatives à :

- La chaîne des secours, la sécurité, l'alerte
- L'obstruction brutale des voies aériennes, l'inconscience, les détresses vitales, l'arrêt cardio-respiratoire
- Les hémorragies externes
- Le DSA
- La noyade

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes
- Simulations

La formation est assurée par un moniteur national des premiers secours. Elle se réalise en petit groupe afin de faciliter la compréhension du stagiaire.

La méthode repose essentiellement sur :

- l'acquisition des gestes, sur une démonstration en temps réel puis une démonstration commentée du formateur et enfin les stagiaires exécutent le geste demandé.
- l'acquisition des nouvelles connaissances, sur un cours interactif avec les stagiaires à l'aide de moyens informatiques.

La formation repose également sur l'alternance de **séquences théoriques** réalisées par des moyens informatiques (vidéo projecteur) ou classique (support écrit) et de **séquences pratiques** où le formateur met en place en cas concret pédagogique permettant de vérifier l'acquisition des compétences du stagiaire.

L'évaluation de la formation est en **contrôle continue des connaissances**. Le stagiaire doit assister à l'intégralité de la formation et effectuer les exercices proposés. Il est noté à l'aide d'une grille d'évaluation pour chaque séquence. L'évaluation est réussie si la compétence demandée est atteinte.

IV. EVALUATION ET VALIDATION

Une attestation de formation continue est délivrée au stagiaire maîtrisant les techniques exigées dans l'exercice de ses fonctions.

Formation continue (recyclage) annuelle et obligatoire pour conserver la validité de son certificat.

V. EFFECTIF

Session ouverte pour 8 à 12 personnes maximum.

VI. DUREE

1 jour, 6 heures de formation

VII. DATES DES STAGES DE FORMATION

- Hyères, le lundi 18 avril 2016
- Nice, le lundi 25 avril 2016
- Antibes, le lundi 2 mai 2016
- Nice, le lundi 9 mai 2016
- Sixfours, le lundi 22 mai 2016

VIII. LIEUX DES FORMATIONS

Nice : piscine Jean-Médecin - 178 rue de France, 06000 NICE

Antibes : espace nautique Jean Bunoz – 300, Avenue du Docteur Julien Lefebvre, 06600 ANTIBES

Complexe aquatique de Hyères - Avenue Ambroise Thomas 83400 HYERES

IX. COÛT DE LA FORMATION :

90 EUROS TTC

X. INTERVENANT :

Formateur des premiers secours en équipe : Association pour la Protection des Accidents